Nourriture et repas dans le premier évangile – Partie I

Manger et boire : deux actes fondamentaux de l'existence humaine au travers desquels se jouent la vie et la mort de l'individu, non seulement sur un plan physique mais également sur un plan psychologique. L'être humain traduit quelque chose de sa compréhension de lui-même et du monde dans le rapport qu'il entretient à la nourriture (ainsi le boulimique ou l'anorexique)… Dans sa façon de sélectionner la nourriture (ce qui se mange et ne se mange pas) de la préparer (crue, cuite, apprêtée de telle ou telle manière), de la manger (les rituels qui, dans toutes les sociétés humaines, entourent la prise de nourriture) et de la partager avec d'autres (la commensalité), se joue, non seulement un point de jonction essentiel entre nature et culture, mais également un rapport à soi-même et à l'autre incluant l'existence physique, psychologique, sociale ou religieuse de l'individu. Sans oublier, dans le domaine religieux, les relations complexes unissant nourriture, sang, violence et sacrifice.

L'évangile de Matthieu est constamment traversé, du début à la fin, d'allusions à la nourriture et aux repas. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous avons recensé près de trente passages (du simple *logion* à la péricope entière) qui parlent de prise de nourriture ou de repas. Une enquête rapide à travers l'ensemble de ces occurrences permet d'identifier cinq entrées possibles qui permettent de rendre compte de la richesse de ce thème de la nourriture et du repas dans l'Évangile de Matthieu.

a) **Les récits mentionnant la « faim» de Jésus et de ses disciples (Mt 4,1-11 ; 12, 1-8 ; 21,18-22).**
b) Les paroles sur la nourriture et le jeûne dans le Sermon sur la Montagne (Mt 5,6; 6,11 ; 6,16-18 ; 6,25-34; 7, 7-11).
c) **Les récits mentionnant des « repas» de Jésus (Mt 9, 9-19 ; 26, 613 ; 26, 17-29).**
d) La « section des pains » (14, 13-16, 12) et ses multiples allusions à la nourriture et aux repas (Mt 14, 15-21 ; 15, 1-20; 15,21-28 ; 15,3239; 16,5-12).
e) Le thème de la faim, du manger et du boire, de l'excès de table et du repas de noce dans les paraboles de Jésus, en particulier dans le discours eschatologique (Mt 22, 1-14 ; 24, 37-41 ; 24, 45-51 ; 25, 1-13 ; 25,31-46).

Le cadre de cette contribution ne permet pas de parcourir l'ensemble du matériau relatif à un thème aussi riche. Nous avons donc choisi de privilégier les deux entrées où les thèmes de la faim et du repas apparaissent dans des récits mettant en scène Jésus et/ou ses disciples (à savoir les points a. et c.).

PARTIE 1. LA « FAIM » DE JÉSUS ET DE SES DISCIPLES (Mt 4, 1-11 ; 12, 1-8 ; 21, 18-22)

À trois reprises, le narrateur utilise le verbe *peinaô* (avoir faim) pour indiquer la faim de Jésus et de ses disciples : 4, 2, *epeinasen* ; 12, 1, *epeinasan* ; 21,18, *epeinasen* (cf. également 25,35.37.42.44 : *epeinasa ei peivônta* deux fois, passages sur lesquels nous reviendrons à la fin de cette première partie). Ces trois mentions renvoient à trois épisodes dont l'analyse constitue l'objet du présent chapitre.

1.1. La « faim » de Jésus comme discours d'incarnation (Mt 4, 1-11)

Faisant suite au récit du baptême, le récit de la tentation permet de vérifier ou d'éprouver la qualité de « fils » attribuée à Jésus depuis la révélation du baptême (Mt 3, 13-17) : comment celui que la voix du ciel a proclamé « Fils bien-aimé » (3, 17) est-il « Fils de Dieu » ? (4, 3.6). Cinq remarques en lien avec notre thème sur ce récit.

(1) La première tentation est relative à la nourriture. La faim est la première expérience du manque et le jeûne que vit Jésus en constitue une traversée. En se soumettant à la privation de nourriture, le Jésus de Matthieu ne subit rien moins que l'épreuve de l'incarnation.

(2) Le tentateur propose à Jésus de résorber l'expérience du manque, constitutive de l'humanité, par l'expérience de la toute-puissance qui est négation de la réalité commune (dans le monde des hommes une pierre ne se transforme jamais en pain). Sous forme d'un défi, il propose la disparition du manque en convoquant la puissance divine supposée demeurer dans la personne de Jésus. En somme, le tentateur déclare qu'est « Fils de Dieu » celui qui échappe à la condition humaine : ne plus connaître ni la faim (v. 3) ni la mort (v. 6) et recevoir le pouvoir (v. 9).

(3) À la tentation qui propose de ne plus connaître l'épreuve de la faim qu'expérimente tout homme, Jésus oppose son refus, fissurant ainsi la figure du Dieu définie par le tentateur. Jésus n'est « Fils de Dieu » qu'en renonçant à être «

dieu » au sens où le terme définit le contraire de ce qu'est l'homme. Il n'est « Fils de Dieu » qu'en refusant en tout premier lieu le prodige permettant d'apaiser artificiellement la faim. Jésus refuse en somme le déni de la réalité.

(4) Outre ce refus de la toute-puissance, Jésus déplace la problématique de la faim du plan physiologique au plan métaphorique : non seulement, il ne succombe pas à la tentation du prodige qui n'est ni plus ni moins que la négation de la réalité, mais en outre il ne se laisse pas capturer par la fascination du simple assouvissement de la faim physique. Celle-ci est métaphore de la faim véritable. Se nourrir en vérité c'est écouter la parole de Dieu.

(5) L'épisode se termine par la mention « des anges vinrent auprès de Jésus et le servaient » (v. 11). On doit comprendre ici qu'ils viennent lui apporter de la nourriture (cf. Mt 8,15 ; 25,44 ; et 1 R 19,8 – où l'ange nourrit Élie pour lui permettre de marcher 40 jours et 40 nuits vers le Mont Horeb). On peut aussi entendre que Jésus est nourri dans le désert comme le peuple autrefois recevait la manne. Au « Fils » qui refuse de transformer les pierres en pain, Dieu accorde la nourriture nécessaire. Le Fils ne « force » pas le Père, il fait confiance en sa parole et reçoit de surcroît la nourriture du corps (cf. 6,33). Il n'y a donc pas négation du besoin physique.

Le récit de la tentation trace ainsi quatre directions : (1) le refus de la toute-puissance laquelle est déni de la réalité ; (2) l'ouverture sur une écoute métaphorique des signifiants : la « nourriture » véritable c'est l'écoute de la parole de Dieu ; (3) cette ouverture au symbolique n'est pas négation du besoin physique ; (4) est nourri celui qui, ne succombant pas à la tentation du refus de la limite, se sait dépendant de l'Autre.

1.2. La « faim » des disciples au risque de l'interprétation de Jésus (12, 1-8)

Le récit de la tentation a dénoncé un premier risque de déshumanisation (risque si on se réfère à Gn 3,5) : le désir de puissance et le refus des limites comme dénis de la réalité. Le « Fils de Dieu » y résiste en empruntant la voie de l'incarnation supposant acceptation du manque et confiance en une altérité secourable. Le récit des épis arrachés le jour du sabbat (Mt 12,1-8) met en scène une seconde tentation de déshumanisation de l'humain : le rapport dévoyé à la Loi entravant chez l'homme ce qui est du côté de la vie pour le lier à une règle

asservissante et mortifère. Cinq remarques à l'appui de cette lecture.

(1) Dans Mt, la péricope se trouve directement reliée au logion de 11,28-30. Mt 12,1-8 se présente ainsi comme l'illustration directe de l'affirmation selon laquelle le « joug » – métaphore souvent utilisée dans la tradition juive pour désigner la Loi – de Jésus est « facile à porter et [s]on fardeau léger » (11,30). En 12, 1-8 sont donc opposés le « joug » des pharisiens et le « joug » de Jésus. Autrement dit, ce n'est plus à la Loi de Moïse telle que les pharisiens en sont les dépositaires qu'il faut obéir (dont il faut se charger) mais à la Loi (i.e., au « joug ») de Jésus (cf. Mt 5,21-48 : « Vous avez entendu qu'il a été dit […]. Mais moi je vous dis […] »). On est ici au cœur du changement radical de paradigme que propose Matthieu : ce n'est plus la Torah mais le Messie qui est au centre de la piété.

(2) Les disciples sont caractérisés par trois déterminations : ils ont faim ; ils arrachent des épis ; ils mangent. Ils ne sont donc pas confrontés à la tentation de nier leurs limites en demandant par exemple à Jésus de les nourrir miraculeusement (cf. à l'inverse Mt 14,28-33 où Pierre demande à Jésus de marcher sur les eaux). Ils font simplement ce que chacun fait au quotidien : ils assument pleinement leur humanité. Ils sont dans le « besoin » de nourriture et ils l'assouvissent en humains, c'est-à-dire par un « travail » qui consiste à arracher les épis avant de les manger.

(3) Les disciples sont accusés de transgresser la règle du sabbat. Premièrement et principalement, du point de vue des pharisiens tels qu'ils sont mis en scène par Matthieu ; ils ne se soumettent pas à une obéissance stricte, légaliste, aurait-on envie de dire. Mais les disciples semblent aussi transgresser le sens premier du sabbat, son sens fondamental pourrait-on dire. Originellement, le sabbat est en effet compris comme un temps de rupture avec l'activité quotidienne, avec le besoin quotidien de nourriture, de travail, d'activité. II fait intervenir de l'écart, de la différence, de la distance par rapport au quotidien. En d'autres termes, le sabbat fait passer du besoin (par exemple de nourriture) au désir (de se « nourrir » de la parole de Dieu). Les disciples semblent s'en tenir à l'assouvissement de leur besoin primaire. Un besoin certes important mais non vital, en ce sens que s'ils avaient attendu la fin du sabbat pour manger, ils ne seraient pas morts !

(4) Pourtant Jésus justifie ses disciples. D'abord de la transgression de la lettre du sabbat telle que les pharisiens la défendent. Ici, le lien avec ce qui précède (le « joug » léger) indique bien que ce qui est enjeu c'est un rapport perverti à la loi

du sabbat. Elle ne se soucie pas de l'humain mais de l'application stricte d'une règle. Elle ne se soucie pas du sens à donner au sabbat comme temps de mise à distance de l'activité quotidienne, possibilité de métaphoriser son agir, de penser différemment le rapport au monde, aux choses et aux autres. Le seul souci est l'application de la règle. Or ici, Jésus est clair ; sa parole fait autorité pour refonder un rapport à la Loi qui libère de son caractère mortifère.

(5) Mais de façon plus fondamentale, notre hypothèse est que la parole de Jésus lève l'accusation selon laquelle les disciples transgressent l'esprit même du commandement du sabbat. Pour affirmer cela, nous nous appuyons sur le constat de l'étendue de l'argumentation par laquelle le Jésus matthéen justifie l'attitude de ses disciples (6 versets sur les 8 que contient la péricope). Cette longue argumentation a pour effet de donner à l'attitude des disciples une épaisseur qu'elle ne possède pas dans la narration lapidaire du v. 1 (« Ses disciples qui avaient faim, se mirent à arracher des épis et à manger »). Il aurait pourtant suffi que Jésus affirme qu'il ne faut pas appliquer la Loi de façon casuiste et légaliste, qu'il en appelle au souci de l'autre constitutif de la Loi mosaïque. Au lieu de cela, le Jésus matthéen répond par un long détour, pas moins de quatre arguments dont l'essentiel peut se résumer ainsi :

a) *v. 3-4* : en faisant ce qu'ils font les disciples remémorent rien moins qu'une situation où David a sauvé la vie de ses compagnons en danger de mort (l S 21,3-7) ; ils accomplissent un geste assimilé à un geste de salut ;
b) *v. 5-6* : ils sont, dans le même mouvement, « prêtres » de Jésus, plus grand que le Temple ;
c) *v. 7* : ils accomplissement également la parole prophétique d'Osée dont ils reçoivent une interprétation autorisée ;
d) *v. 8* : ils sont sous l'autorité souveraine du Fils de l'homme.

Le moins qu'on puisse dire est que tout cela n'était pas exprimé dans la narration de leur action initiale ! Autrement dit, cette longue argumentation a pour effet de donner de la profondeur à l'agir des disciples et, avec la profondeur, une interprétation théologique qu'elle reçoit de la seule parole de Jésus. Les paroles de Jésus donnent du sens au geste des disciples tout comme les paroles de Jésus donneront du sens à l'attitude de la femme de Béthanie (Mt 26,4-13). Les paroles de Jésus font faire au geste des disciples un détour qui est le détour de l'interprétation. Elles construisent un écart entre leur attitude et le sens qui lui est donnée. Ainsi, les paroles de Jésus fonctionnent comme le sabbat : elles créent

un écart entre le « besoin » des disciples (leur faim) et l'interprétation que Jésus en donne ; une interprétation qui renvoie à la christologie et au lien qui unit les disciples à Jésus.
Concluons. Pas plus qu'apaiser la faim ne suppose d'en appeler à une toute-puissance divine qui est déni de la réalité, la Loi n'exige qu'on entrave ce qui en l'homme relève de son humanité au nom d'une obéissance aveugle, oubliant que le commandement a été fait pour le bonheur de l'homme. L'autorité du « Fils » qui a assumé pleinement l'humanité et ses limites libère les disciples des règles mortifères qui entravent leur vie d'hommes. En même temps, la parole du Fils de l'homme donne du sens à l'agir des disciples, interprétant leur geste non comme simple « besoin » de nourriture mais comme rien moins qu'accomplissement des prophéties. En arrachant des épis un jour de sabbat, parce qu'ils avaient faim, les disciples – du point de vue du récit évangélique – se sont tout simplement mis sous l'autorité du Fils de l'homme et de sa parole. Est-il exagéré de dire qu'en transgressant la lettre du sabbat les disciples en accomplissent l'esprit si l'on se souvient que Jésus est celui qui donne le « repos » (v. 28 : *anapauô*, verbe – substantif *anapausis* –, souvent utilisé dans la LXX pour indiquer le repos du sabbat, cf. Ex 23,12) ? Quoi qu'il en soit, ce surplus de sens donné au geste des disciples est donné par la parole de l'interprète autorisé de la Loi qu'est Jésus.

1.3. Faim de Jésus et malédiction du figuier (Mt 21, 18-22)

Jésus passe devant un figuier. Il a faim. Il ne trouve rien. Il ordonne et le figuier sèche. Ses disciples ébahis l'interrogent sur ce prodige. Il répond que foi et prière peuvent les rendre capables de prodiges plus grands encore. Deux questions se posent alors : Jésus aurait-il finalement cédé à la tentation de la toute-puissance ou, à tout le moins, la frustration créerait-elle chez lui une violence vengeresse ? Les disciples seraient-ils invités, en fin de compte à entrer dans la logique de la demande de puissance ? Trois remarques sur cet épisode.

(1) Notons d'abord que Jésus ne fait pas venir des figues sur un arbre qui n'en possède pas. Il n'y a donc pas déni de la réalité (il ne fait pas pousser « miraculeusement » des figues) mais, au contraire, prise en compte de celle-ci comme pour constater qu'il ne peut pas en aller autrement. La parole de Jésus entérine un état de fait : elle révèle la mort du figuier en la rendant visible. On reconnaît l'arbre à ses fruits dit ailleurs en substance le Jésus matthéen (cf. Mt 7,15-20). Pourquoi donc s'obstinerait-on ici à attendre de cet arbre ce qu'il ne peut pas donner. Là résiderait le déni de la réalité !

(2) Ensuite, l'encadrement de l'épisode invite le lecteur à entendre le figuier comme une métaphore du Temple. Certes Matthieu ne reprend pas la construction marcienne « en sandwich » (cf. Mc 11,12-14 et 20-25). Dans Matthieu, l'épisode des vendeurs chassés du Temple (Mt 21,12-17) et celui de la controverse sur l'autorité (Mt 21,23-27) encadrent notre récit (Mt 21,18-22). Pourtant, le sens n'en est pas moins évident que dans Marc : les figues que Jésus n'a pas trouvées, ce sont bien ces fruits qu'il était en droit d'attendre de l'institution religieuse du Temple. Il n'a donc pas été nourri par elle.

(3) Enfin, les disciples sont invités à avoir la foi qui permet de recevoir tout ce qu'on demande. Mais que demander ? L'assouvissement du fantasme de toute-puissance (cf. Mt 21, 22, « tout ce que vous demanderez ») ou l'ouverture à la volonté de Dieu ? Le récit global offre une réponse à mon sens assez claire. Pour ne nous en tenir qu'à trois passages en lien direct avec notre thème, en amont, c'est le « donne-nous notre pain quotidien » (Mt 6, 11) du « Notre Père » et l'invitation à vivre dans la confiance en cherchant prioritairement le Royaume de Dieu (cf. Mt 6,25-34) ; en aval c'est le « s'il est possible que cette coupe s'éloigne, toutefois non pas ce que je veux mais ce que tu veux » (Mt 26,42) de Jésus. Bref, l'enjeu est le suivant : à lire l'épisode coupé de son contexte narratif large et étroit, on a un réinvestissement d'une figure puissante du Messie et une invitation faite aux disciples à se situer dans sa lignée ; le thaumaturge tout-puissant qu'est Jésus peut combler la frustration de ses disciples en les faisant participer à sa puissance. À replacer l'épisode dans son cadre narratif, on poursuit les axes précédemment entrevus : refus de la toute-puissance ; confiance dans une extériorité bienveillante ; métaphorisation. Quant à la prière, elle n'est pas satisfaction des pulsions et frustrations infantiles mais ouverture au désir de l'Autre.

1.4. Ouverture : se laisser nourrir par les autres

Indiquons seulement deux références qui abordent la question de la faim et de la nourriture en dehors des textes que nous venons d'analyser. Ces deux références confirment les perspectives entrevues (à savoir les axes que sont refus de la toute-puissance, confiance en un autre, métaphorisation des signifiants sans pour autant nier le « besoin » physique). En Mt 25,31-46, après les trois récits que nous venons de lire, c'est le « Fils de l'homme » glorieux qui s'identifie à l'un de ces « petits » affamés qui ne doivent leur survie qu'à ceux qui les nourrissent. Une image anticipée par les recommandations de Jésus aux disciples dans le

discours missionnaire : invités à partir sans rien prendre en route car l'ouvrier « mérite sa nourriture » (10,10), ils se retrouvent liés à ceux qui voudront bien leur donner un « verre d'eau » en leur qualité de « petits » et de « disciples » (cf. Mt 10, 42).

Élian CUVILLIER
Institut de théologie protestante – Montpellier
Article paru dans la revue ÉTUDES THÉOLOGIQUES ET RELIGIEUSES 82e année – 2007/2 – P. 193 à 206

Publié ici avec autorisation